

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION  
ENFANCE – SPORTS - CULTURE  
du Lundi 4 décembre 2017 à 18 h 00**

Membres	Commune	Présents	Absents Excusés
BARAT Annie	MEURSAULT	x	
BECKER Paul	TAILLY	x	
BOLZE Pierre	BEAUNE	x	
BROUSSE Jean-Claude	CHEVIGNY en VALIERE <b>1<sup>er</sup> VP</b>	x	
CAILLAUD Anne	BEAUNE	x	
CHEVASSUT Jean	PERNAND VERGELESSES	x	
CORON Claude	NOLAY	x	
FALCE Philippe	BEAUNE		
GREFFE Gérard	RUFFEY lès BEAUNE <b>Secrétaire</b>	x	
MALAQUIN Pascal	MELOISEY	x	
MITANCHEY Chantal	PARIS L'HOPITAL	x	
MOISSENET Claude	SANTOSSE	x	
RACKLEY Patricia	VAUCHIGNON <b>2<sup>e</sup> VP</b>		x
RAKIC Marie Laure	BEAUNE		X
ROSSIGNOL Patricia	CHAGNY	X	
ROY Jean Paul	MEURSANGES	x	
VUITTENEZ Jean-Benoit	BEAUNE		x

**Présents également :**

Mr MATHIEU Directeur de l'école des Beaux Arts

Mr TRESSOS Directeur du conservatoire de musique et de danse

Mr Vincent LEGUAY Responsable du service des sports

Mr POLLIN, Directeur de la Direction Enfance.

Le Président, Jean-Claude BROUSSE ouvre la séance à 18h10

En préambule à l'étude de l'ordre du jour, Mme BARAT Annie, représentant la commune de Meursault, fait état d'un appel à projet, avec cahier des charges, émanant du Pays Beaunois et issue du programme européen LEADER.

Elle a été sollicitée, dans ce cadre par la « Compagnie du 13<sup>ème</sup> quai » qui souhaitait établir une résidence d'artiste dans la commune de Meursault.

Ce projet artistique doit s'inscrire dans le territoire et le valoriser en créant notamment des interactions avec les associations et les artistes locaux.

Le dossier, à déposer avant le 31 décembre, est financé à hauteur de 10 000 par le programme LEADER, et accepte d'autres financements émanant notamment de collectivités.

Mme Barat précise que la commune de Meursault proposerait le site de la Léproserie pour accueillir cet atelier, et interroge donc la commission sur les possibilités que la CABCS offrirait dans ce domaine.

La CABCS n'ayant pas la compétence « Culture », il n'existe aucun financement possible. Elle ne peut en conséquence soutenir un tel projet, qui peut cependant recevoir l'aide d'autres communes sous réserve que le pays beaunois en fasse la publicité nécessaire.

## **POINTS SUR PROJETS EN COURS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **- RYTHMES SCOLAIRES**

Jean Paul ROY, Vice-Président en charge de cette compétence, et M. POLLIN, Directeur Enfance font le point sur cette question.

Depuis le décret de juin 2017, la possibilité est offerte aux communes de revenir à un rythme scolaire hebdomadaire réparti sur 4 jours au lieu des 4,5 jours actuels.

Les conseils d'école et les communes se prononcent actuellement sur cette opportunité, et un large consensus semble se dessiner, au regard des résultats déjà parvenus, en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil communautaire s'était d'ailleurs prononcé en ce sens en juin dernier (hors délibération), ce qui avait permis au Président d'établir un calendrier d'actions à mener et de demander aux services compétents de la CABCS de fournir des pistes d'étude en vue de ce changement.

En effet, le périscolaire, compétence échue à la CABCS, est lié à cette évolution qui impacte aussi la prestation transport également dévolue à la Communauté d'Agglomération.

Il faudra, par exemple, très certainement dédoubler certains circuits de transport et/ou trouver des solutions au cas par cas.

De plus, le changement de rythme souhaité, s'il est validé, entrainera de nouvelles obligations en périscolaire, notamment en matière d'encadrement des enfants, en fonction de leur âge, ce qui nécessiterait un renfort important de personnels et -en dehors même du coût- poserait sans aucun doute un problème de recrutement.

Enfin, cette nouvelle situation entrainera encore des conséquences sur les fréquentations des associations, sportives ou culturelles, et le coût induit par les nombreux changements évoqués ci-dessus aura un impact conséquent sur les finances de la CABCS.

### **- LE POINT SUR L'ECOLE DES BEAUX ARTS**

La rentrée s'est effectuée avec une équipe enseignante stable et un effectif de 27 élèves en classe préparatoire

Les pratiques de cours amateurs regroupent 238 usagers réguliers et les stages des vacances scolaires ont réuni 278 usagers

### **- LE POINT SUR LE CONSERVATOIRE de MUSIQUE et de DANSE**

Pas de changement remarquable par rapport à l'année dernière.

Un nouveau dispositif a été mis en place, hors cursus traditionnel, pour l'enseignement des musiques actuelles

Depuis cette année également les classes de danse ont la possibilité de se produire, voire de travailler avec les ateliers du cinéma

Pour le budget 2018, il y aura certainement, en termes d'investissement, quelques demandes spécifiques, notamment pour l'enseignement de la harpe.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président clôture la séance à 19H15

LE PRESIDENT,  
SIGNE  
JEAN-CLAUDE BROUSSE

LE SECRETAIRE  
SIGNE  
GERARD GREFFE